Compte rendu de l'Instance de Proximité Champagne-Ardenne du 23/07/2025

Présents pour les représentants de proximité :
Céline LANG - Layla LANDRY

Présents pour la direction :
Fanny KLIPFEL, Directrice Régionale - France 3 Grand Est
Catherine VINEAU-PATOUT, Directrice des Ressources Humaines - France 3 Grand Est
Fabien GATINOIS, Responsable de Centre Technique - France 3 Champagne-Ardenne
Matthieu MERCIER, Rédacteur en Chef - France 3 Champagne-Ardenne

1. **Point d'information relatif au relevé de conclusions signé le 12/06/2025 à la suite des commissions de suivi du protocole de fin de grève des éditions ICI : instruction possible de demandes concernant la mise en place de la semaine à 4 jours pour les métiers non identifiés initialement.**

Réponse de la direction :
Les salariés seront informés via leurs managers (via note hebdo ou réunion de service) et pourront se faire connaitre auprès d'eux s'ils souhaitent que leur demande soit instruite concernant la mise en place de la semaine à 4 jours.
Il n'y aura pas de dotation en ressources humaines supplémentaire pour répondre aux demandes donc si cela induit un déséquilibre ou une iniquité au sein d'un service ou si cela met en péril l'organisation du service, cela ne sera pas mis en œuvre.

La direction nous informe que des réflexions ont été menées pour éventuellement ouvrir la possibilité d'accéder à la semaine des quatre jours pour d'autres métiers que ceux initialement prévu dans le cadre des accords de sortie de grève suite à la mise en place de tempo. Si des besoins se font sentir, la possibilité de la mise en place de la semaine de quatre jours peut être étudiée service par service.
Mais la direction nous informe que la mise en place sera, dans tous les cas, difficile, car aucune augmentation du nombre d'ETP n'est prévue pour assumer cette mise ne place. Mais la direction reste à l'écoute sur ce sujet.

2. **Nouveau planning des graphistes : comment remédier aux dysfonctionnements identifiés le dimanche (création de palette, fresque, carte, habillage, dessin), sachant que l'actualité est, par définition, non anticipable ?**

Réponse de la direction :
La direction avait indiqué au cours de l'instance de proximité au cours de laquelle l'annonce de cette nouvelle organisation a été faite qu'il ne serait plus possible de répondre à l'ensemble des demandes.
Une solution identique à celle mise en place à Strasbourg va être étudiée pour la déployer à Reims auprès des chefs d'éditions.
L'utilisation de prisme pourra être ouverte aux journalistes le dimanche ou l'utilisation de palette sur Powerpoint créées par les journalistes comme pour le hub.
Les vidéos UCC de Lorraine et d'Alsace pourront également être sollicités.
Les chroniques le dimanche seront plutôt réorientées en desk.
Pour les résultats en sports, la pratique en cours en Lorraine est étudiée pour être déployée aussi à Reims avec un Template modèle.

Plusieurs pistes ont été évoquées lors de cette IP pour pallier le manque de graphistes le dimanche, qui pose un certain nombre de problèmes.

- Pour la création de cartes, les chefs d'édition et les journalistes pourraient accéder à l'outil prisme pour générer des cartes au besoin en l'absence de graphistes.
- Pour la création de plasmas image et de fresques : les chefs d'édition pourraient à terme utiliser des projets modèles déjà fabriqués dans After Effect pour créer ces éléments graphiques quand les graphistes sont absents et les transmettre directement à la régie. Idem pour la fabrication de palettes de résultats sportifs.
- Pour la création d'infographies dans le cadre de chroniques ou de montage, les journalistes pourraient éventuellement utiliser Powerpoint comme ils le font déjà pour les chroniques hub. L'encadrement technique doit tester les process afin que ces éléments graphiques puissent ensuite être utilisés en régie et au montage.

Vos élus se félicitent de cette recherche de solutions, même si elle aurait dû, néanmoins, être anticipée avant la suppression des graphistes le dimanche, ce qui aurait pu permettre d'éviter des week-ends compliqués. Vos élus soulignent que l'infographie est un outil éditorial primordial en télévision qui nous permet de soutenir une information et donc de mieux la transmettre et espèrent que tout sera mis en place pour que la transmission de l'info puisse continuer de se faire de manière optimale, y compris le dimanche.

3. Point travaux :

Sur ce sujet, vos élus se félicitent de la recherche de solutions qui a été mise en place rapidement par l'encadrement, face à un déménagement qui n'a pas été facile. Mais nous déplorons toujours le manque d'écoute et de concertation tout au long de ce projet, où les besoins exprimés par les salariés n'ont pas été entendus, ou bien trop tard. Vos élus ont conscience que les relations avec l'architecte sont à l'origine de grand nombre de problématique et le regrettent.

- **Est-il possible d'avoir des caissons de rangement sous les bureaux comme au web ?**

La commande est réalisée. Livraison début août.

- **Est-il possible d'avoir des séparateurs entre les bureaux comme au web ?**

Achat validé pour des séparateurs latéraux. Livraison d'ici septembre.

- **Est-il possible de rajouter une ou deux tablettes dans les casiers journalistes ? (Casier en hauteur = 80% de la place perdue)**

Nous verrons dans le temps s'il y a une possibilité technique simple.

Le chef de centre nous répond qu'il est compliqué techniquement, et coûteux, de rajouter des tablettes dans les casiers de la rédaction. Il précise que la demande avait d'ailleurs été faite à l'architecte qui avait refusé d'en mettre. D'autres solutions comme des demi-étagères sont envisagées.

- **Les écrans d'ordinateurs ne sont pas réglables en hauteur. Les bureaux le sont à minima avec une molette sous les pieds. Quelles solutions pourrions-nous envisager pour que chacun puisse avoir la bonne position pour travailler ?**

Nous allons étudier la possibilité d'acheter des supports fixes pour surélever les écrans neuf fournis par FTV.

Des réhausseurs d'écran pourraient être achetés. Vos élus précisent que dans le cadre de bureaux flex, il faut que ces réhausseurs d'écran puissent être modulables, afin que chacun puisse adapter son poste de travail au quotidien et adopter la position adéquate pour travailler.

- **Est-il possible d'avoir les modes d'emploi des chaises de bureaux ainsi que des cadenas des casiers journalistes ?**

Oui, ce sera en ligne accessible depuis le SharePoint Champagne-Ardenne. Un lien sera envoyé.

- **Les casiers reportage peuvent-ils être pérennisés dans la salle de départ ?**

Ils sont bien pérennes.

- **Les casiers sur l'espace passerelle seront-ils pérennisés ?**

Non, installation provisoire en attendant la livraison des caissons à roulettes des bureaux.

- **Des solutions sont-elles envisagées pour masquer les dizaines de câbles qui pendent sous les bureaux de la newsroom ?**

Des spirales permettront de regrouper les câbles entre eux.

- **Qu'a-t-on le droit d'afficher dans la salle de rédaction ?**

Il s'agit d'un espace partagé d'une part, avec une intention architecturale d'autre part. Un accord entre collègues semble être de mise et de préférence qui ne dénote pas avec l'esprit donné par l'architecte.
Sont proscrits : autocollants, punaises, Patafix.

Il est autorisé d'afficher des choses dans la salle de rédaction, mais sans mettre d'autocollants. Il ne faut pas non plus utiliser de punaises, ni de Patafix. **Seul le scotch est autorisé**. Ces affichages doivent se faire dans le cadre d'un accord entre les collègues et ne doit pas dénoter avec l'esprit qui a été donné à cet espace, dans le respect des matériaux, mobiliers et murs.
Des cadres en bois peuvent aussi être accrochés, sur demande à Sylvain Saint Paul et à la suite d'un consensus au sein de la rédaction.
Vos élus sont heureux de cette possibilité de s'approprier un peu plus cet espace dans le respect de chacun. Il est nécessaire que chacun puisse se sentir à sa place pour travailler sereinement.

4. Est-il possible de sécuriser l'utilisation des copieurs ?

Très fréquemment et sans raison apparente, les ordinateurs perdent la connexion aux copieurs, ajoutant une dose de stress pour les rédacteurs, souvent, juste avant l'antenne. Y'a-t-il des astuces ou des process à connaître pour être sûr de maintenir cette connexion ?

Réponse de la direction :
Ce bug est connu à FTV et la seule solution aujourd'hui lorsque cela arrive consiste à redémarrer le PC depuis lequel part l'impression.
Au vu de cette demande et du stress que cela semble provoquer, notre informaticien travaille à une solution alternative au redémarrage qui devrait permettre de reconnecter les imprimantes via un clic depuis un script.

La direction nous explique qu'il existe un bug bien connu mais que les imprimantes sont gérées par Paris. Le bug ne peut pas être résolu en Champagne-Ardenne mais il existe des solutions pour utiliser les copieurs. La direction nous explique qu'il suffit parfois de simplement redémarrer le PC. L'informaticien travaille également sur la création d'un outil simple d'utilisation qui ne nécessiterait pas forcément de redémarrer systématiquement les ordinateurs.
Les représentants du personnel tiennent à préciser qu'au sein de la rédaction les présentateurs ont accès à leur propre imprimante et que, de fait, ils n'ont aucun problème d'impression. Peut-être qu'une imprimante pourrait être mise à disposition des rédacteurs non-présentateurs de la même façon pour s'assurer que tous puissent imprimer dans les mêmes et meilleures conditions ?

5. **Est-il possible de différencier les toilettes "homme" des toilettes "femmes" dans les toilettes en face du plateau JT en mettant une signalétique appropriée ?**

Réponse de la direction :
Cela est bien prévu, la signalétique est commandée.

La direction nous explique qu'il est prévu de différencier les toilettes hommes des toilettes femmes et la signalétique correspondante est commandée et en attente de réception, sans que l'on ait de délai. S'agissant d'ouvrir les toilettes du couloir du hall d'entrée, la société en charge du nettoyage qui doit encore installer les distributeurs de papier toilettes et de savon n'est pour le moment pas disponible.
Ce n'est qu'à ce moment-là que les toilettes pourront être mis en service pour tous.
En attendant, une signalétique temporaire devrait être installée sur les toilettes proches du plateau.

6. **Quel est le résultat de la réunion des rédacteurs en chef adjoint en charge du numérique concernant les nouvelles pratiques sur le web ?**

Un virage vers plus d'actualité chaude a été constaté concernant nos publications sur les réseaux sociaux et notamment :

- **Chaque jour est mis en valeur un article de la rédaction : qui le choisit et sur quels critères ?**

Il n'y a pas d'« article mis en valeur chaque jour ». Chaque jour un sujet vidéo (au moins) de la rédaction de Champagne Ardenne est posté sur Youtube mis en avant par la chargée d'édition numérique, en concertation avec l'encadrement du BRI.

- **Des "explainers" 100% web, fabriqués à Strasbourg, apparaissent, comme le prix des vacances en camping-car ou la dangerosité des trottinettes électriques, qui découlait d'une actu rémoise. Avons-nous le droit d'en fabriquer aussi et dans quel cadre ?**

C'est une volonté de développer ce type de vidéos pour chaque antenne du Grand Est. Le process n'est pas encore arrêté pour la Champagne Ardenne, c'est un chantier à développer.

Les explainers sont fabriqués à Strasbourg et reprennent une chronique TV diffusée le midi. Ils sont tournés dans l'après-midi. Il s'agit du plateau d'un rédacteur sur fond vert ou en extérieur, filmé par un OPV ou un JRI et monté par un CEN.

Vos élus trouvent cette organisation intéressante, bien qu'ils souhaiteraient que le montage puisse aussi être effectué par des monteurs.

Dans tous les cas, vos élus souhaitent que la fabrication de ces explainers puissent aussi se faire en Champagne-Ardenne, afin de diversifier nos formats sur le web et toucher le plus grand nombre de personnes.

- **Des modules d'actualité chaude sont réalisés quand l'actu le demande : qui en fait la demande et qui les fabrique ?**

Comme pour les papiers web, la commande éditoriale est effectuée par l'encadrement du BRI.

Quelle est la ligne éditoriale pour nos publications sur les réseaux, puisqu'il semble y avoir un virage assez nouveau vers l'actu.

Depuis quelques mois, l'intention est en effet de développer les vidéos liées à de l'actualité et de faire preuve de davantage de réactivité.

Une autre évolution à venir concerne la publication quotidienne prochainement d'articles sur le site Ici. Suite à l'engagement pris par la présidente Delphine Ernotte il y a près de deux ans, une offre de 10 articles quotidiens (5 en période basse) est publiée sur le site Ici depuis octobre 2024. Ces articles mettent essentiellement en avant les reportages des éditions locales du réseau France 3.

Pour répondre à cette demande et éprouver le mode de publication, différent de celui du quotidien sur franceinfo.fr, les articles sont, pour l'heure, rédigés par l'équipe de la coordination centrale numérique. Ce mode de fabrication n'a pas vocation à perdurer, il a permis de poser un process de production en lien avec nos confrères de Radio France.

Les antennes régionales vont reprendre la maitrise de cette fabrication d'articles, basés sur leurs propres reportages, à partir de la rentrée (objectif mi-septembre/fin septembre). Il a été demandé aux coordinateurs numériques régionaux et aux RCA numériques de trouver une organisation adaptée à leur réalité pour produire ces articles.

Il n'est pas demandé de produire des articles en plus de ce qui est rédigé chaque jour, mais d'en dédier environ 5 par semaine par région (x 13, pas x 24) pour les publier sur Ici.

Chaque région garde la maitrise éditoriale du choix des reportages traités et de l'organisation mise en place pour cette rédaction spécifique. D'autres réunions sont calées à partir du 1er septembre pour valider les organisations.

Un accompagnement des équipes identifiées est prévu sur la prise en main de l'outil de publication Atlas pour le site Ici. La coordination centrale assurera le lien du quotidien avec Radio France.

Vos élus se félicitent de cette nouvelle exposition de nos contenus et de cette plus grande réactivité à l'actualité chaude, qui nous permettent de remplir mieux encore nos missions.

Vos élus souhaitaient un éclaircissement sur ces nouvelles pratiques.

L'article mis en avant sur les réseaux est proposé par la CEN sur validation du RCA numérique.

Les modules web à partir de rushes propres sont fabriqués à la demande du RCA numérique, par les monteurs habilités ou par la CEN.

7. Bilan HSCT 2024 (document envoyé)

Réponse de la direction :

Le nombre d'accident du travail est en baisse par rapport à l'année 2023 qui comptait 7 AT et AT trajets déclarés contre 4 en 2024 (dont 1 accident de trajet).
Sur les 7, 1 a été reconnu par la CPAM.
Ce chiffre reste trop élevé.
Sur les 4 accidents déclarés : 2 accidents sont liés à des douleurs et 2 sont liés à des blessures.
Au niveau des nouveaux procédés de travail, au cours de l'année 2024 l'utilisation des drones a été déployée pour les personnels détenteurs du brevet et validé par le responsable des opérations de vols.
Le déploiement de tempo et la mise en place des éditions ICI ont donné lieu à une étude de faisabilité de la semaine à 4 jours pour les métiers concernés.
Enfin la station a été en travaux pendant de nombreux mois, les déménagements sont en cours de finalisation.
Côté formation, il y a eu 34 salariés bénéficiaires de 46 formations au total.

8. Réunion commune instance août septembre le 11 septembre 2025.

Réponse de la direction :

La prochaine réunion d'instance aura lieu le 11 septembre et les demandes de points des mois d'août et septembre seront traités au cours de cette réunion.
La direction informe les membres de l'instance qu'elle mettra à l'ordre du jour de cette réunion l'analyse semestrielle de l'absentéisme.

Vos élu.e.s se tiennent à votre disposition pour toutes questions concernant cette réunion.
La prochaine instance de proximité se tiendra le 11 septembre 2025.
Vous pouvez nous faire remonter les points que vous souhaiteriez voir aborder.

Vos représentant.e.s de proximité